



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici



Photo PNRL



GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE

Parc naturel régional du Luberon

BILAN 2023

**RÉGION
SUD**



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Contexte et objectifs

En 2023, le **Parc naturel régional du Luberon** a de nouveau répondu favorablement, pour la 20^{ème} année consécutive, à l'initiative de la Région Sud pour mettre en place une opération de sensibilisation du public aux risques d'incendies de forêt en période estivale, dans le cadre de l'opération « Guerre du feu ». La Garde Régionale Forestière du Parc naturel régional du Luberon a donc une fois encore été accueillie avec enthousiasme par les communes du territoire.



Prise de poste des 26 Gardes Régionaux Forestiers du Parc naturel régional du Luberon

Cette action a mobilisé **26 jeunes** issus des communes du parc, sur une période de **deux mois (du 26 juin au 31 août)**. Hommes et femmes, âgés de 18 à 34 ans, ils connaissent bien leurs villages et le Luberon, et ont à cœur de le protéger.

La Région fournit l'ensemble des tenues des gardes régionaux forestiers, ce qui les rend facilement identifiables. Néanmoins chaque parc se différencie d'un écusson avec le logo du PNR sur un bras.

Ces volontaires, ayant un profil et souvent une formation en cohérence avec leur mission, ont été embauchés par le Parc du Luberon en CDD (emploi saisonnier). Il faut souligner **l'aide publique très importante apportée par la Région** à ce dispositif (80% du montant des dépenses éligibles soit en 2023 pour le PNR Luberon, 140 481€ sur une dépense totale de 175 601€).

En 2023, dans le cadre de l'Opération Grand Site des Ogres, grâce au financement de 15 000 € de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, deux binômes sont venus renforcer la surveillance sur le massif ocrier, portant à 8 le nombre de GRF sur ce territoire.

Une **formation** a été suivie par l'ensemble des GRF de la Région, entre le 27 juin et le 30 juin 2023. Celle-ci s'est déroulée en partie en distanciel ainsi qu'en internat au lycée agricole de Valabre sur trois jours.

Les modules de formation sont les suivants :

- La prévention contre les incendies ;
- La défense des forêts contre l'incendie (DFCI) ;

- La cartographie ;
- Les transmissions ;
- Outils de communication et comportement ;
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ;

Une formation locale a également été organisée à la maison du parc du Luberon, en partenariat avec la DDT de Vaucluse, l'Office national des forêts, les comités communaux feux de forêt (CCFF), le SDIS et l'office de tourisme du pays d'Apt. Les GRF ont également été formés aux premiers secours (attestation PSC1).



Formation des GRF à Valabre et à la Maison du parc à Apt

Un nouvel arrêté en 2023

Cette année 2023 est marquée par l'application d'un nouvel arrêté préfectoral en Vaucluse réglementant l'accès au massif en période estivale. La période d'application de l'arrêté est étendue du **15 juin au 15 septembre**. Les niveaux de risque s'appliquent sur **l'ensemble des massifs** et de manière journalière (**de 00h à minuit**). La circulation des véhicules à moteurs sur les pistes non revêtues de l'ensemble des massifs est interdite.

Les niveaux de risque et les conditions d'accès aux massifs sont modifiés :



Risque « vert » : Accès possible.



Risque « jaune » : Accès possible mais recommandé LE MATIN.



Risque « rouge » : **Accès interdit toute la journée** sauf dérogation et sites dérogatoires.



Risque « rouge Extrême » : **Accès interdit toute la journée.**

Les sites

Les gardes régionaux forestiers ont été déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, et **en priorité sur les sites dérogoatoires** de la zone du Luberon. Les sites dérogoatoires sont des espaces dédiés pour recevoir du public malgré un **niveau de risque incendie Rouge**.

Les gardes régionaux forestiers jouent un rôle important pour permettre que ces sites naturels restent accessibles aux visiteurs et contribuent ainsi à l'attractivité touristique de notre territoire.

Les GRF sont présents pour sensibiliser au risque incendie :

- Au **Colorado provençal de Rustrel**, où ils assurent des patrouilles sur les sentiers et veillent au bon comportement des visiteurs. Ce **site dérogoatoire**, le plus fréquenté du Luberon, est couvert 7 jours sur 7 par 2 binômes, de 10h à 17h.
- Dans le **vallon de l'Aiguebrun**. Situé sur le Grand Luberon, ce **site dérogoatoire** prisé des randonneurs et des grimpeurs, fait l'objet en 2023 d'une étude de fréquentation. Dans ce cadre, les gardes régionaux forestiers réalisent des comptages journaliers des véhicules, informent sur la réglementation relative aux interdictions de bivouac, de baignade et communiquent sur la fragilité de ce secteur. Ils sont présents 7 jours sur 7. En cas de risque incendie **ROUGE E**, une présence est assurée de 7h à 21h pour contribuer à la fermeture des accès au vallon



Les gardes régionaux forestiers assurent une surveillance et alertent sur les éventuels départs de feu.

- Au **massif des Cèdres du petit Luberon**, qui accueille de nombreux visiteurs étrangers, il est essentiel de maîtriser plusieurs langues. Cet espace naturel sensible, **site dérogoatoire également apte à recevoir du public en risque ROUGE**, est prisé des habitués comme des visiteurs pour la fraîcheur qui y règne et l'ambiance des lieux. La forêt des Cèdres est couverte par les gardes régionaux forestiers 7 jours sur 7. En cas de risque ROUGE E, un garde communal assure l'information de la fermeture du site. Les gardes régionaux forestiers sont alors mobilisés sur d'autres entrées de massifs.
- Aux **Gorges de Régalon**. Partie intégrante du massif forestier, les Gorges de Régalon sont prisées des randonneurs pour leur fraîcheur, à une période particulièrement sensible en raison de la présence d'oiseaux protégés qui nichent et sont très fragiles face au dérangement. Cet espace géologique d'exception fait partie de la Réserve Naturelle géologique du Luberon. Pour cette raison, il est notamment interdit d'y déplacer les pierres. Les gardes régionaux communiquent donc 7 jours sur 7 sur la sensibilité du lieu et sur l'interdiction de former des cairns et. Présents **tous les jours de 10h**

à 17h en risque vert et jaune, et de 9h à 16h en **risque rouge**, ils sont épaulés par les Comités Communaux Feux de Forêt de Cheval-Blanc et Mérindol. En cas de risque rouge E, une présence est assurée de 7h à 21h.

*Déplacer les roches
dégrade le patrimoine
géologique fragile*



- Aux **Gorges de Véroncle** (entre Gordes, Murs et Joucas). La présence est assurée 5 jours sur 7, de 9h à 16h, pour contacter les visiteurs avant leur départ en randonnée. Creusées par le passage d'une rivière aujourd'hui souterraine, les Gorges de Véroncle s'adressent à des randonneurs confirmés, avec des passages vertigineux, des échelles et des mains courantes. La présence des GRF est particulièrement bien perçue par les riverains. En cas de risque **Rouge ou Rouge E**, les gardes sont postés à Oppède-Le-Vieux, site fréquenté, qui dispose d'un point de vue conséquent sur les Monts de Vaucluse.



Les gardes informent le public sur la réglementation et le comportement à adopter en forêt

- A la **Colline Saint-Jacques de Cavailon**. Une patrouille VTT est assurée 5 jours par semaine. Bien que fréquentée essentiellement par des locaux, la colline a été la proie des flammes plusieurs fois au cours des 15 dernières années, en particulier en 2012. La présence d'une patrouille rassure les riverains, conscients qu'en cas de départ de feu, leurs maisons sont particulièrement exposées. Enfin, la colline Saint-Jacques fait face à la fois aux **Monts de Vaucluse, au petit Luberon et aux Alpilles** et constitue un lieu de surveillance stratégique en cas de départ de feu sur ces secteurs.

- En **patrouille VTT à assistance électrique** sur les **Crêtes du grand Luberon**. 3 jours par semaine, les GRF réalisent l'ascension des crêtes du grand Luberon à VTTae. Cette opération est en place depuis 2021, grâce au soutien de la Fondation du Crédit Agricole. Ils partent à 8h depuis Cucuron, où la mairie met à disposition un local pour le stockage des VTTae. Le point culminant du Luberon constitue un point stratégique pour surveiller les éventuels départs de feux, avec une vue dégagée au nord et au sud. Nous avons pu constater suite aux trois saisons passées que leur présence sur les crêtes était nécessaire au vu du nombre de personnes sensibilisés ainsi que les nombreux départs de feux signalés. En plus de leur utilité de surveillance et de sensibilisation, ce binôme joue un rôle important auprès des communes alentours et leurs habitants. Nombreux sont les habitants qui nous ont fait part de leurs inquiétudes quant au risque incendie et du fait qu'ils étaient rassurés de la présence des GRF sur les crêtes



La patrouille VTTae du grand Luberon, assurée par Melvin et Clément en juillet



Sensibilisation de randonneurs sur le Mourre Nègre

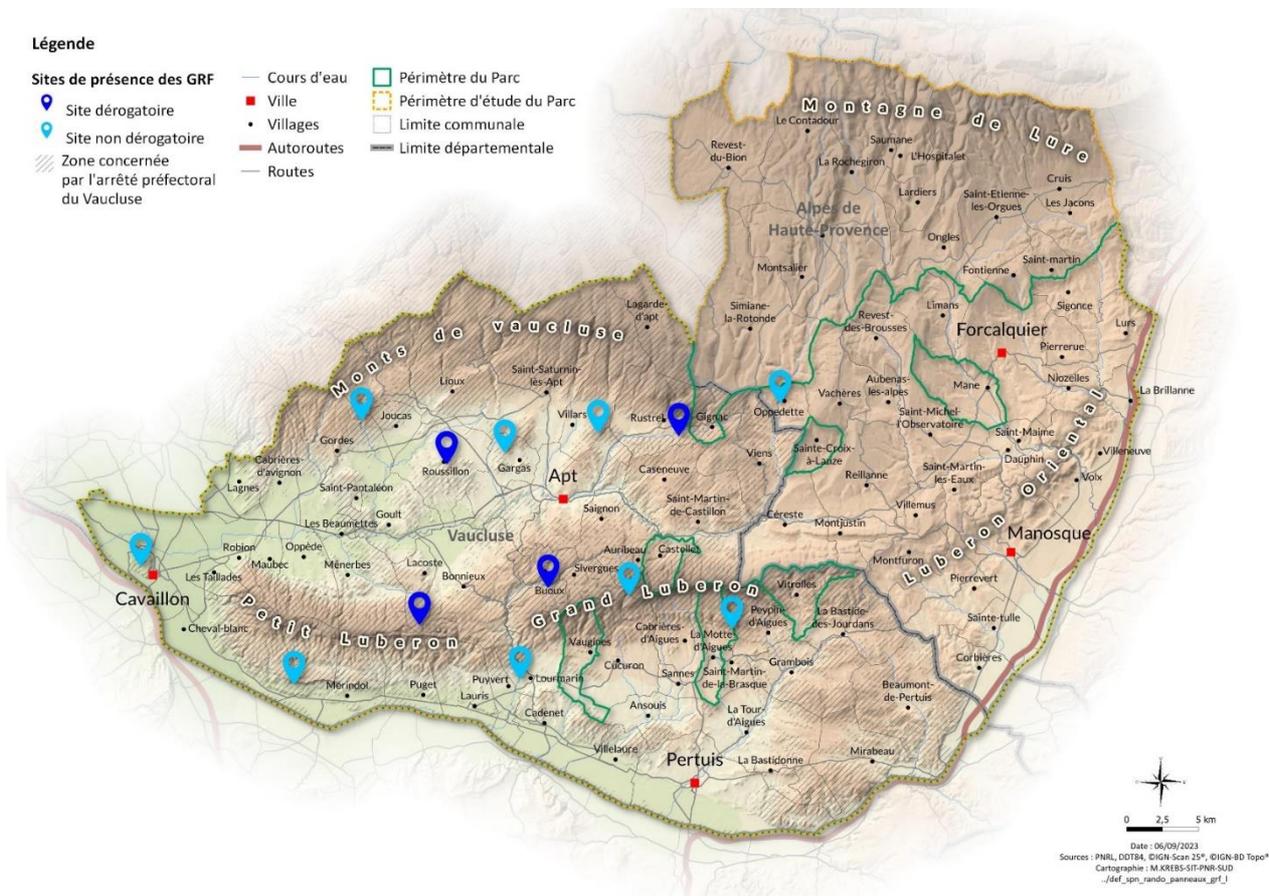
- En **Sud Luberon** (Lourmarin, Peypin d'Aigues et Cabrières d'Aigues). En alternance avec le VTTae, 2 jours par semaine, ils assurent une présence au départ des sentiers du grand Luberon, pour renseigner les randonneurs avant leur départ dans le massif.
- Aux **Gorges d'Oppedette**. Présents 5 jours par semaine, de 10h à 17h, les gardes assurent un message de prévention auprès des randonneurs, avant leur départ. La réglementation incendie pour les Alpes de Haute-Provence diffère de celle du Vaucluse.

En 2023, dans le cadre de l'Opération Grand Site des Ocre, deux binômes sont venus renforcer la surveillance sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon. Un binôme sur le secteur de Roussillon, à Okhrâ – Ecomusée de l'Ocre et au Sentier des Ocre de Roussillon, deux nouveaux sites dérogoires pour cette année 2023. Le second binôme à l'Espace Naturel Sensible de la Colline de la Bruyère, à Villars et aux Mines de Bruoux, à Gargas.

- A l'Ecomusée de l'ocre- Okhrâ. Présents 2 à 3 jours par semaine, en alternance avec le Sentier des Ocre de Roussillon, les gardes régionaux forestiers ont relayé la bonne conduite à adopter avant de partir en balade.
- Au sentier des Ocre de Roussillon, en alternance avec Okhrâ, les gardes régionaux forestiers ont assuré, pour le mois d'août, la sensibilisation des visiteurs sur ce site d'exception, en patrouille. Ils ont participé à l'évacuation du site lors d'un départ de feu sur la commune de Roussillon le 20 août.
- Aux Mines de Bruoux. Présents 3 jours par semaine, sur le temps des visites guidées, les GRF ont assuré le conseil aux visiteurs. Le public a été très réceptif aux informations transmises.
- A la Colline de la Bruyère (Villars). Les GRF ont assuré une présence 2 jours par semaine, en alternance avec les Mines de Bruoux. Cet Espace Naturel Sensible, encore méconnu, abrite plusieurs itinéraires de randonnées au milieu des ocre, dans une ambiance intimiste. Les GRF ont signalé en août un départ de feu sur la commune de Villars.

Sur d'autres sites, de façon ponctuelle. En cas de risque incendie Rouge et Rouge E, une présence est assurée à Oppède le Vieux et au Moulin de Jérusalem, à Goult. Cette année encore l'expérience ponctuelle de la présence de GRF sur la commune d'Oppède-le-vieux s'est avéré concluante : de nombreux visiteurs sensibilisés pour leurs futures randonnées en forêt. Des sites test ont été expérimentés cette année avec le Col des 4 chemins à Viens, qui s'est avéré peu/pas fréquenté et le départ pour l'ascension du moure Nègre en face Nord, depuis Auribeau, où de nombreux randonneurs et non randonneurs ont été contactés.

Localisation des sites de présence des GRF en 2023



MARCHÉS LOCAUX

Par ailleurs, les gardes forestiers régionaux sont présents sur de nombreux **marchés locaux** : L'objectif est d'y **sensibiliser les estivants mais aussi les résidents**, pas toujours au fait de la réglementation d'accès aux massifs forestiers en période estivale !

Cette saison 2023, vous avez peut-être rencontré les gardes régionaux forestiers sur les marchés de Goult, Roussillon, Lourmarin, Bonnieux, Apt, Saint-Martin-de-la-Brasque, Coustellet et Forcalquier. **(27 marchés au total en 2023)**. Identifiables par leur tenue fournie par la Région SUD, les gardes bénéficient d'un stand d'information et d'oriflammes parc, région et risque incendie afin d'inciter les visiteurs à venir à leur rencontre.

Cette année la garde régionale forestière a été présente pour la première fois sur les marchés de Goult et Roussillon, dans le Vaucluse, et l'expérience a été concluante : les locaux ont accueilli les gardes avec enthousiasme et leur présence s'est avérée utile tant auprès des touristes que des riverains.



COORDINATION

Une GRF assure la **coordination des équipes** de terrain. Elle est assistée d'un autre garde (en juillet et août), qui a la charge particulière des marchés locaux et des remplacements éventuels.

Les binômes sont mixtes et souvent constitués d'un « ancien » associé à un « nouveau » garde, facilitant ainsi la formation des uns par les autres. Les profils et niveaux d'études des jeunes étudiants sont très différents. Leur point commun est d'avoir grandi sur le territoire du parc et de lui porter une affection particulière.

La mise en place et le suivi du dispositif ont été assurés par le **pôle Biodiversité et ressources naturelles du Parc naturel régional du Luberon**.

Les missions

La Garde régionale forestière fait partie des **mesures préventives définies par l'Ordre d'opération Feux de forêts** 2023 du Vaucluse. Son rôle de sensibilisation et d'information est reconnu. Les GRF n'ont cependant pas vocation à réaliser des actions de police ou d'appui à la lutte. Dans le département, les GRF sont déployés sur le Luberon, mais aussi sur les monts de Vaucluse et sur le massif du Ventoux.

Un **travail de mise en cohérence des missions** est réalisé avec les services présents en forêt et concernés par la protection incendie : SDIS, DDT, CCFF (84), ONF, Gendarmerie, polices municipales.

Les Gardes régionaux forestiers apportent essentiellement **une sensibilisation au public sur les risques incendie et sur la réglementation en vigueur définie par arrêté préfectoral** qui détermine l'accès aux massifs forestiers en période estivale. Avec la modification de l'arrêté préfectoral cette année, leur mission s'est avérée, plus essentielle que jamais.

Ils veillent également **aux bons comportements des randonneurs** vis-à-vis des cigarettes, des barbecues, des débris, de la protection contre la chaleur, etc... Puis ils sont attentifs pour **relayer l'information sur les éventuels départs de feux** (fumées suspectes) vers les services compétents (patrouilles ONF et CCFF, pompiers). Au contact du public, ils sensibilisent aux habitudes à prendre **avant de partir en randonnée** : repérer son itinéraire, prendre une carte, des chaussures adaptées, de l'eau. Véritables sentinelles du territoire, ils s'assurent que le public comprenne que chaque site à ses particularités.

Enfin, les Gardes régionaux forestiers peuvent directement **informer le public** sur le territoire, la sensibilité des sites naturels, les lieux à visiter, les activités à pratiquer et les services existants.



A l'entrée des massifs, les gardes informent et conseillent sur les itinéraires

Les outils de communication

PANNEAUX D'INFORMATION ET ORIFLAMMES DE RISQUE

En 2023, de nouveaux panneaux informatifs et oriflammes de risque ont été réalisés, pour s'adapter au **nouvel arrêté préfectoral** concernant l'accès aux massifs forestiers en période estivale. Ils sont un support important pour le discours de prévention, et pour mieux informer les visiteurs sur les possibilités de randonnées.

- Panneau général sur la réglementation d'accès aux massifs forestiers en Vaucluse
- Panneaux déclinés sites par sites, présentant les accès, les itinéraires et les conseils ou réglementations spécifiques
- Oriflammes de couleur à l'entrée des sites indiquant le niveau de risque du jour

Panneau explicatif sur le risque incendie



Oriflammes garde régionale forestière et risque incendie

Panneau de site présentant les itinéraires

En 2023 nous avons privilégié la communication des risques incendies de manière ponctuelle, notamment sur les massifs en **risque Rouge** via des stories **sur les réseaux sociaux**. D'autres vidéos, formats 'réels' ont été réalisés, sur l'Espace Naturel Sensible de la Bruyère, sur les bons réflexes avant de partir en randonnée ou encore sur la présence des chiens de protection.



Patous : les conseils de Damien

LA PRESSE

La saison 2023 a été lancée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Parc Naturel régional du Luberon lors d'une conférence de presse le 7 juillet 2023 à Villars, en présence des partenaires.

Les GRF sont apparus ponctuellement dans la presse, en cours de saison, pour présenter le dispositif, comme ci-dessous à la forêt des Cèdres du petit Luberon.

LE DAUPHINÉ

Afin de garantir la meilleure santé possible pour les forêts durant la période estivale, un dispositif renforcé de gardes forestiers a été mis en place.

Le Dauphiné Libéré - 09 juil. 2023 à 19:56 - Temps de lecture : 2 min



Les jeunes gardes régionaux forestiers (GRF) reconnaissables à leur costume marron au côté de plusieurs agents du Comité communal du Parc du Luberon (en orange), des élus et de leurs partenaires. Photo Le Da. /Danielle Boulet

Les GRF à l'honneur dans le Dauphiné libéré



Louise et Rachid, GRF à la forêt des cèdres

Les résultats

Les Gardes régionaux forestiers ont pour obligation d'effectuer chaque jour le **comptage du nombre de personnes sensibilisées**. Si le « leader » d'un groupe ou d'une famille est sensibilisé, toutes les personnes constituant ce groupe ou cette famille sont considérées comme sensibilisées.

Les GRF n'étant pas présents tous les jours ni toute la journée sur leurs sites, ces chiffres ne correspondent pas à la véritable fréquentation des sites couverts. Ils restent cependant un bon indicateur de la fréquentation de ces espaces naturels en période estivale. Il convient de préciser, qu'à dispositif égal, les comptages sont plus ou moins impactés par les niveaux de risques incendie qui déterminent les possibilités d'accès aux massifs dans le Vaucluse.

Cette année 2023 a été **peu sensible** en termes de risque, en comparaison de 2022, avec des interdictions d'accès aux massifs ponctuelles, dépendantes des conditions météo. Les pluies du mois de juin ont fourni un répit suite à l'hiver sec de cette année dans le Vaucluse.

| Risque Massif | Vert | Jaune | Rouge | Rouge E |
|---------------------------|------|-------|-------|---------|
| Petit Luberon | 17 | 36 | 9 | 0 |
| Grand Luberon | 33 | 27 | 2 | 0 |
| Monts de Vaucluse | 19 | 35 | 8 | 0 |
| Collines de basse Durance | 12 | 44 | 6 | 0 |
| Vallée d'Apt | 27 | 33 | 2 | 0 |

Niveau de risque incendie sur les massifs du PNRL dans le Vaucluse du 1er juillet au 31 août 2023

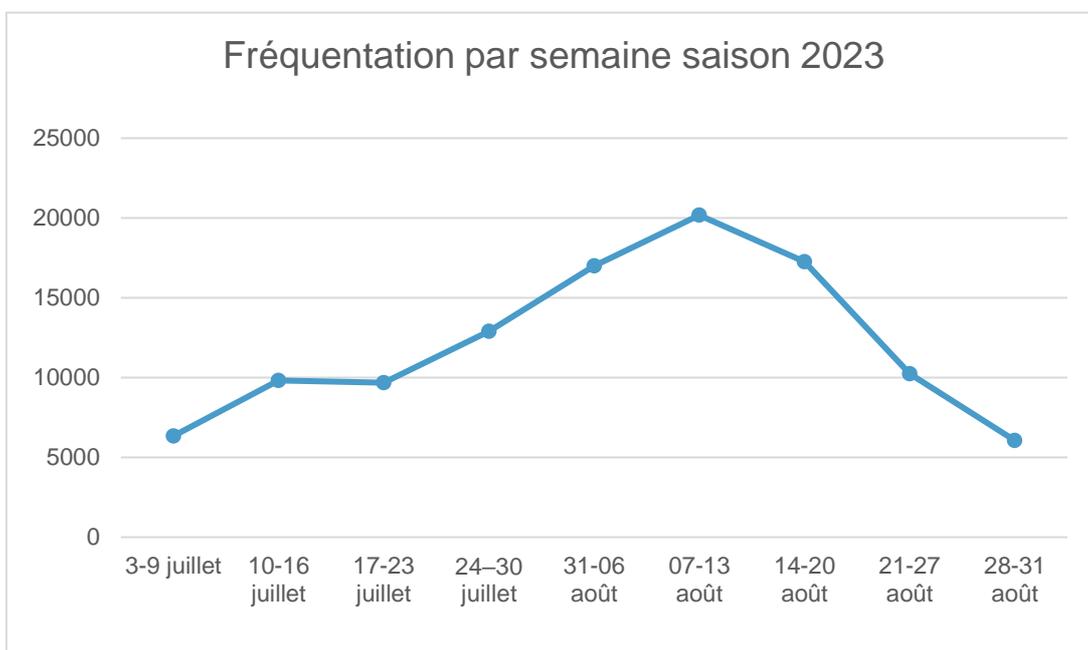
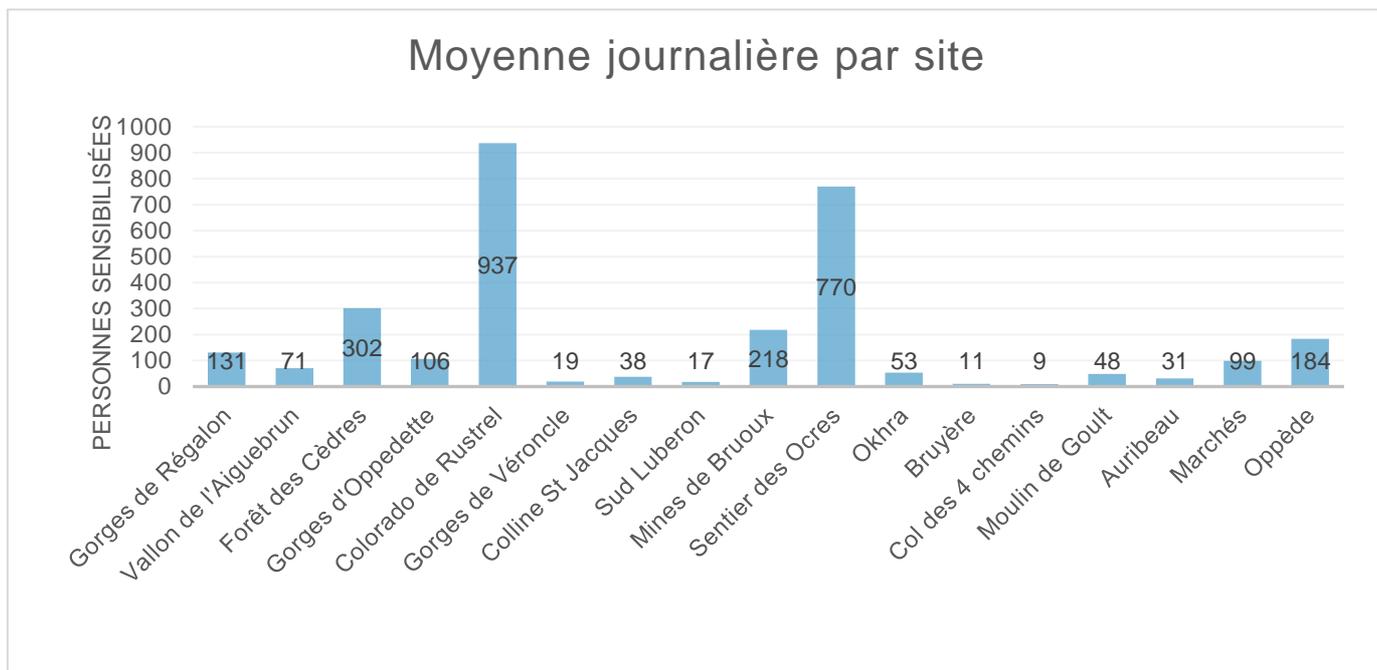
En cette saison 2023, près de **110 000 personnes ont été directement sensibilisées** aux risques incendies de forêt par les GRF (150 000 en 2020, chiffre conséquent suite au déconfinement, et 74 000 en 2022, diminution due aux fortes chaleurs et à l'interdiction d'accès aux massifs pendant plusieurs semaines).

Suite à l'augmentation de la fréquentation touristique très importante à laquelle ont dû faire face les GRF en 2020, la Garde régionale forestière du Luberon s'est vue renforcée dès 2021. Depuis, la plupart des sites ont connu une présence plus régulière des GRF, et nous avons pu également déployer des quatuors sur les sites les plus fréquentés permettant aux jeunes de patrouiller plus aisément et donc d'agrandir les zones de surveillance.

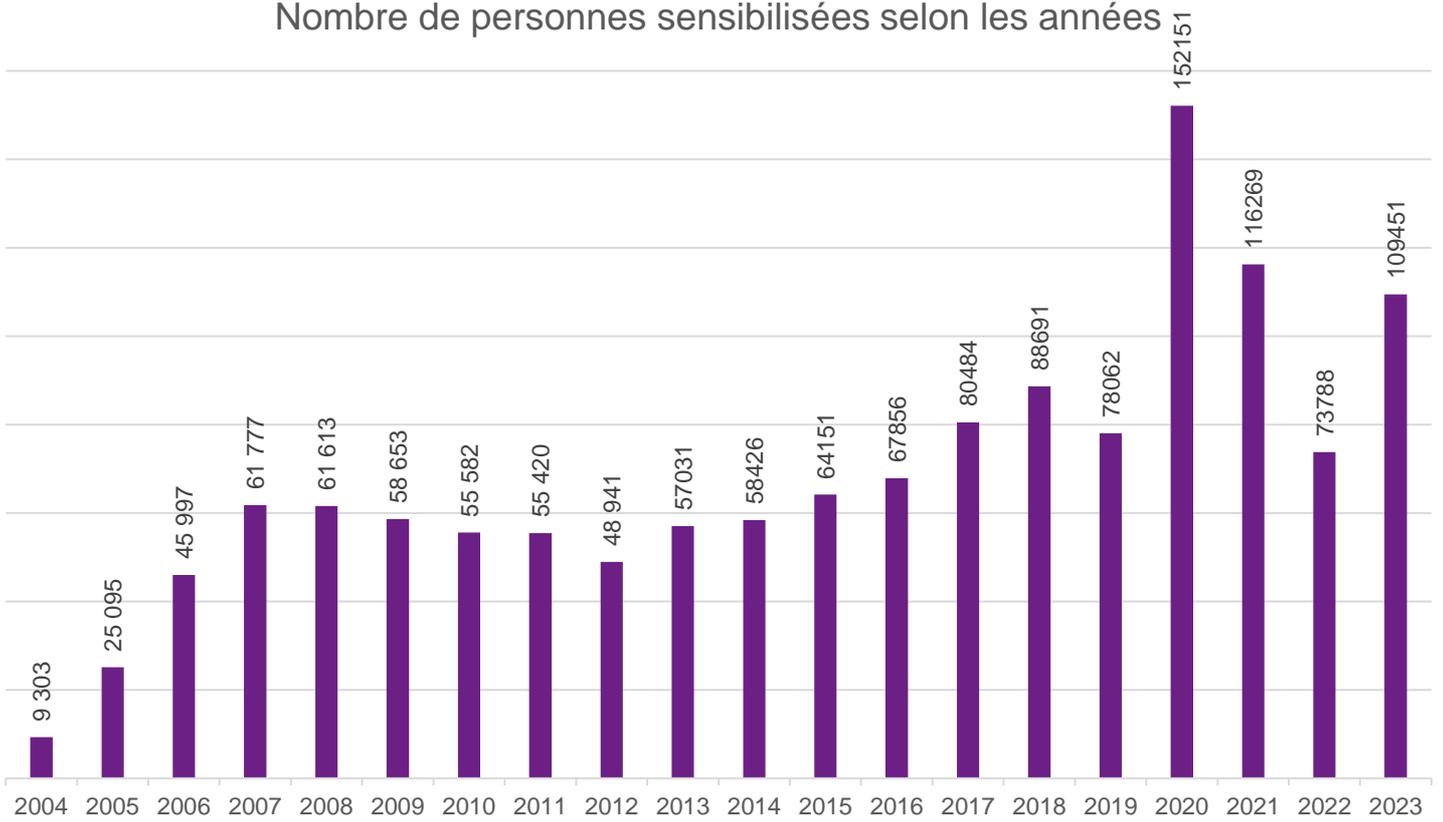
Cette année, la fréquentation des massifs s'est vue à nouveau augmenter, en particulier en **août où 65% des personnes sensibilisées** ont été contactées.

Nous avons pu constater en 2022 qu'une **présence des gardes sur de plus longue plage horaire était nécessaire** notamment en risque incendie Rouge E afin de surveiller les massifs avec plus de rigueur. En effet, une modification d'horaire de fréquentation liée aux fortes chaleurs a été constaté : les randonneurs se rendaient plus tôt le matin et plus tard le soir dans les massifs. Nous avons donc adapté les horaires de présence des GRF de 7h à 21h en risque Rouge E sur les sites les plus sensibles pour faire face à ces changements.

En première ligne pour accueillir cet afflux de visiteurs dans les sites naturels, les GRF ont su maintenir un haut niveau de courtoisie et de professionnalisme. Ils ont ainsi fortement contribué à ce que cette saison se passe bien et en toute sécurité.



Nombre de personnes sensibilisées selon les années



Conclusion

La prévention des risques d'incendie par une sensibilisation en face à face du public au cœur des sites naturels fréquentés est indispensable.

Cette saison 2023 a connu un regain de fréquentation par rapport à l'année passée, lié à un risque incendie moins élevé, qui a entraîné peu de fermetures de massifs. Cependant, les départs de feu survenus cette année encore, sont là pour nous rappeler que le travail de sensibilisation des jeunes en forêt est toujours autant justifié, et qu'il est nécessaire à un bon équilibre entre sécurité du public et découverte des forêts.

Pour s'en convaincre si nécessaire, il convient de voir l'enthousiasme des résidents, riverains, visiteurs et professionnels du tourisme, sur la présence renouvelée des gardes régionaux forestiers au cœur de l'espace naturel. **Le face à face avec le visiteur** est une réelle plus-value pour expliquer la réglementation, convaincre du bien-fondé de la vigilance et disséminer « la culture incendie ».

La réussite du dispositif émane avant tout de la **mobilisation des 26 jeunes motivés**, mais aussi de la **qualité de la formation** qu'ils ont reçu de l'ensemble des services compétents, du **mode de fonctionnement** adapté et enfin d'une **complémentarité** évidente entre tous les acteurs de la prévention, et ce sur l'ensemble du massif du Luberon qui s'étire d'est en ouest sur deux départements.

La garde régionale forestière est chaque année **évaluée et ajustée aux réels besoins** de prévention et de sensibilisation du public sur l'accès aux massifs forestiers en période estivale.



Les perspectives 2024 de la Garde régionale forestière en Luberon portent sur :

- La reconduite du dispositif pour la saison estivale
- Le renforcement des effectifs dans le pays d'Apt en partenariat avec la communauté de commune dans la cadre de l'opération « Grand Site des Ocres »
- Une concertation avec les communes concernées pour adapter au mieux le dispositif
- La poursuite des actions de sensibilisation sur les marchés et festivals locaux
- L'augmentation des jours de patrouille à VTTAE sur les crêtes du Mourre Nègre

Annexe

Les 26 Gardes régionaux forestiers de la promotion 2023 pour le Parc Naturel régional du Luberon :

| | |
|-----------------------|-----------------------|
| Eva Guyot | Quentin Egenschwiller |
| Jean Rocarpin-Moirenc | Marianne Hoareau |
| Nour Pudal | Mahalia Laurain |
| Rachid Hafsaouy | Rémy Soto |
| Justine Sauer | Pauline Toche |
| Léa Ciardini | Romain Semenzin |
| Louna Milcent | Louise Gourgeon |
| Clément Forestier | Romane Riccobene |
| Maé Nourrisson | Melvin Benmoussa |
| Damien Metzger | Maxime Racchini |
| Titouan Camani | Sydney Pecoult |
| Oscar Pecoult | Lylia Blanc |
| Coline Aucomte | Camille Chave |